

AGENT D'ENTRETIEN DES TERRAINS SPORTIFS

(H/F)

A temps complet
(Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux)

Sous l'autorité du responsable des Terrains sportifs, vous assurez **l'entretien des terrains de sport et de leurs abords (plantations, surfaces engazonnées ou stabilisées et pistes)** sur les communes de Châtelleraut (17 stades), de Naintré (3 stades) et de Besse (2 stades). Pour cela, vous devrez :

- Effectuer tous les travaux d'entretien de stades (roulage, aération, décompactage, balayage, semis, épandage d'engrais, rebouchage, regarnissage),
- Entretenir et tondre les pelouses,
- Nettoyer manuellement et/ou mécaniquement les terrains sportifs et leurs espaces d'accompagnement,
- Tracer les terrains sportifs,
- Participer à l'installation et à la maintenance des systèmes d'arrosages des stades.

Dans le cadre de la transversalité du service Cadre de Vie, vous pourrez occasionnellement, effectuer le nettoyage lors des marchés, participer à des événements exceptionnels (intempéries, événementiels, etc...) ou venir en renfort sur d'autres secteurs d'activités, y compris le week-end.

Titulaire d'un diplôme en espaces verts et/ou d'une expérience significative dans ce secteur d'activité, vous présentez un intérêt et une motivation pour les terrains sportifs, les espaces verts et l'embellissement de la Ville. Particulièrement attentif(ve) à la sécurité, vous en connaissez les règles pour les produits, les personnes et le matériel liés à votre métier, ainsi que les gestes et postures adéquats dans le domaine de la manutention. Disposant d'une bonne condition physique, notamment pour l'exercice d'activités en milieu extérieur, vous connaissez les contraintes liées à l'entretien des terrains sportifs. Votre goût pour le travail bien fait et le sport, votre sens du service public et votre disponibilité (travail possible les WE et jours fériés, et/ou en horaires décalés) seront des atouts pour ce poste. Les permis B et C sont exigés, le permis EC serait un plus.

Poste à pourvoir dès que possible - Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle.

Collectivité adhérente au CNAS + COS + participation employeur mutuelle et prévoyance.

Les candidatures (lettre de motivation avec CV et dernier arrêté de situation administrative) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire de la Ville de Châtelleraut, Direction des ressources humaines, 78 boulevard Blossac – CS10619, 86106 CHÂTELLERAULT Cedex ou par mail : recrutement@grand-chatelleraut.fr